



12 et 13 décembre  
2026

## Association du Marché de Noël de Coullons (AMNC)

Mairie de Coullons – 45720 COULLONS

Tel : 06.60.95.38.19

Mail : bureau.amnc45@gmail.com

Site : amnc45.com

N° SIRET : 82223218700010

**Coullons, le 15 avril 2026**

### **Objet : Marché de Noël de Coullons**

Mesdames, Messieurs les Exposants

Le Marché de Noël aura lieu les 12 et 13 décembre 2026.

**LA PRÉFECTURE PEUT EVENTUELLEMENT ANNULER CETTE MANIFESTATION À TOUT MOMENT, AU VU D'UN CONTEXTE SANITAIRE OU SECURITAIRE.**

Les exposants seront placés en salle polyvalente, sous barnums de l'AMNC ou en extérieur avec leurs propres barnums, food trucks et manèges. Ceux-ci peuvent différer des années précédentes.

L'ensemble du marché fermera à 21h le samedi et 19h le dimanche.

Afin de pérenniser la sécurité, nous vous demandons de respecter à la lettre le règlement intérieur et les consignes.

Votre bulletin d'inscription complet avec les pièces jointes demandées doit nous parvenir au plus tard :

**le 31 mai 2026** Pour la salle polyvalente

**le 15 septembre 2026** Pour les barnums Gastronomiques, Artisanats, Food trucks, extérieurs et Forains

**Toutes inscriptions arrivant après ces dates seront prises en compte, mais, sous réserve de disponibilité**

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (téléphone ou Email)

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs les Exposants, nos sincères salutations.

Le Président et Comité d'organisation



12 et 13 décembre  
2026

## BULLETIN DE RESERVATION

A retourner renseigné, signé et réglé :

**De préférence par virement**

IBAN : FR76 1480 6000 1672 0090 4983 609 BIC AGRIFRPP848

Ou par chèque à l'ordre de

A.M.N.C. (Association Marché de Noël de Coullons)

Nom ou Raison sociale : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Statut :  Entreprise  Commerçant  Artisan  Auto-Entrepreneur  Agriculteur  
 Association  Particulier

N° de SIREN : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Première participation :  Oui  non

Nature des produits commercialisés : tout produit non mentionné sera interdit de vente  
(cf : règlement intérieur)

**l'AMNC et les commerçants de Coullons se réservent le droit de vendre du vin chaud.**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Seront considérés, comme valides, les dossiers complets dûment datés, signés et accompagnés des documents suivants :**

**Professionnel :**

- **Kbis** : si première participation ou changement d'activité
- **Extrait D1**, pour les artisans
- **Relevé MSA**, pour les agriculteurs
- **Attestation HACCP**, pour la fabrication alimentaire sur place
- **Attestation d'assurance responsabilité civile**
- **Carte d'identité si première participation**
- **Attestation de vente au déballage à joindre impérativement au dossier d'inscription**

**Particulier (Pour les associations, joindre la photocopie des statuts)**

- **Attestation d'assurance responsabilité civile**
- **Carte d'identité si première participation**
- **Attestation de vente au déballage à joindre impérativement au dossier d'inscription**

Je participe au Marché de Noël les 12 et 13 Décembre 2026 et **Accepte sans réserve après en avoir pris connaissance, le règlement intérieur joint.**

**Pour faire valoir ce que de droit :** Mention « lu et approuvé »

**Date et Signature obligatoires (document à nous retourner)**



12 et 13 décembre  
2026

## TARIFS POUR LES 2 JOURS

### **EMPLACEMENT :** (1 mètre gratuit pour les Coullonnais)

- |                          |                                   |                                 |      |        |
|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|------|--------|
| <input type="checkbox"/> | <b>POLYVALENTE (Artisanats) :</b> | _____ mètre(s) à <b>37,00 €</b> | soit | .....€ |
| <input type="checkbox"/> | <b>BARNUMS GASTRONOMIE :</b>      | _____ mètre(s) à <b>37,00 €</b> | soit | .....€ |
| <input type="checkbox"/> | <b>BARNUMS ARTISANATS</b>         | _____ mètre(s) à <b>27,00 €</b> | soit | .....€ |
| <input type="checkbox"/> | <b>EXTERIEURS :</b>               | _____ mètre(s) à <b>22,00 €</b> | soit | .....€ |

### **ELECTRICITE** Aucun éclairage type halogène n'est autorisé

- |                          |                        |      |        |
|--------------------------|------------------------|------|--------|
| <input type="checkbox"/> | 22 € jusqu'à 300W      | soit | .....€ |
| <input type="checkbox"/> | 32 € au-dessus de 300W | soit | .....€ |
- Indiquer la puissance nécessaire.....W

Préciser si c'est du **Monophasé ou Triphasé** (rayer la mention inutile)

**Pensez à amener vos rallonges électriques (minimum 20 mètres) et vos prises multiples et vos adaptateurs aux normes européennes**

### **Total à payer à l'inscription**

(Mètres + branchement électrique)

\_\_\_\_\_€

**Pour les virements merci de bien préciser le nom de l'artisan dans le libellé.**

**Pour les chèques, mettre à l'ordre de l'A.M.N.C.**

**(Aucun dossier ne sera pris en compte sans règlement complet)**

### **LOCATION de TABLES :**

**Une table de 1,60 m est fournie gratuitement en salle Polyvalente.**

+ **Location sur place en Polyvalente de tables de 1,60m à 10€ : règlement sur place**

Quantité.....table(s)

Pour les autres secteurs, tables de **1,80 m en location à 10 € : règlement sur place** (quantité limitée)

Quantité.....table(s)

**ENCART PUBLICITAIRE :** Inscription disponible sur le site web [www.amnc45.com](http://www.amnc45.com) selon les modalités que l'on vous propose. **(Paiement séparé)**

**Vous recevrez votre confirmation d'inscription au Marché de Noël par E-mail, dès validation de votre dossier.**

**Pour faire valoir ce que de droit : Mention « lu et approuvé »**

Date et Signature

**Document à nous retourner**



12 et 13 décembre  
2026

## REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHE

### LIEU DE LA MANIFESTATION :

Salle Polyvalente

Dans les rues du centre-ville :

Barnums de l'AMNC

Extérieur (Artisans avec leurs propres barnums)

Les Food truck, les manèges et autres extérieurs.

### MONTAGE DE VOS STANDS :

- ❖ Vendredi 11 Décembre de 16h00 à 20h00
- ❖ Samedi 12 Décembre de 7h00 à 9h30

Accès exposant pour réapprovisionnement le dimanche matin de 8h00 à 9h00

Attention : le service de sécurité de nuit sera présent à partir de 20 h le vendredi et 21h le samedi.

### OUVERTURE AU PUBLIC :

Samedi 12 Décembre de 10h à 21h

Dimanche 13 Décembre de 10h à 19h.

**Merci de respecter ces  
horaires pour le bon  
déroulement de la  
manifestation**

### DEMONTAGE DE VOS STANDS :

- Dimanche 13 Décembre à partir de 19h. Pour des raisons de sécurité, le démontage n'est pas autorisé avant la fermeture du marché au public.
- Aucune personne, sauf le Comité d'Organisation et la société de Gardiennage, ne sera présente dans les lieux d'expositions en dehors des heures d'installation et d'ouverture au public.

### CHAQUE EXPOSANT :

- Doit avoir rempli un dossier en nom propre et s'engage à respecter les horaires d'installation et de démontage de son stand.
- Sera responsable de son stand dont il conserve la garde juridique. L'exposant devra prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols et devra être assuré à cet effet.
- Déclare renoncer à tout recours qu'il serait en droit d'exercer contre l'organisateur en cas de dommages préjudiciables concernant les marchandises et objets divers se trouvant dans l'enceinte de la manifestation.
- Est responsable de son emplacement et des éventuelles dégradations.
- S'engage à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et à laisser les lieux d'exposition en état de propreté.
- S'engage à décorer son stand sur le thème de Noël.
- Est dans l'obligation de rester les deux jours.



12 et 13 décembre  
2026

### L'ORGANISATEUR :

- Se réserve le droit d'écarter une demande d'admission sans avoir à notifier la décision et sans que le demandeur puisse prétendre à une quelconque indemnité.
- Se réserve le droit de refuser tout exposant non inscrit dans les temps définis en première page.
- N'est pas responsable des ventes effectuées par les exposants.
- Ne remboursera pas en cas de désistement pendant les quinze jours calendaires, avant l'ouverture du Marché de Noël ; sauf cas de force majeure (maladie, accident)
- Se réserve le droit d'effectuer un tarif préférentiel aux Commerçants, Artisans et Industriels de Coullons.

### TARIFS

- Les tarifs sont des forfaits pour le week-end. Ceux-ci sont indivisibles.
- Tout exposant désirant s'installer le WE du Marché et n'ayant pas eu d'autorisation préalable, sera refusé par les organisateurs. (En cas de places disponibles, les tarifs pourront être modifiés)

### SECURITE

- Pour des raisons de sécurité, tous les systèmes de chauffage individuel sont interdits sous les Barnums.
- Seuls les éclairages basse consommation et Leds sont autorisés. Aucun éclairage type halogène ne sera toléré. Des contrôles seront effectués durant les deux jours.
- Il est interdit de fumer sous les barnums.
- Pour des raisons administratives et de sécurité, **il est nécessaire de laisser votre nom et votre numéro d'emplacement visibles dans votre véhicule.**  
Tout véhicule gênant non identifié sera signalé à la gendarmerie.



12 et 13 décembre  
2026

## Attestation de Vente au Déballage

### **ATTESTATION - INSCRIPTION -VENTE AU DEBALLAGE – en tant que PERSONNE MORALE** Se déroulant les 12 et 13 décembre 2026 à Coullons :

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom .....

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) : .....

N° de registre du commerce/des métiers : ..... de .....

dont le siège est au (adresse): .....

ayant la fonction de : ..... en tant que personne morale.

Adresse du représentant .....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule .....

**Déclare sur l'honneur :**

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à ..... le ..... Signature

Règlement effectué de \_\_\_\_ € pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_ mètres Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour le Maire de la Commune d'organisation.

### **ATTESTATION - INSCRIPTION -VENTE AU DEBALLAGE-en tant que PERSONNE PHYSIQUE (Particuliers)** Se déroulant les 12 et 13 décembre 2026 à Coullons :

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom .....

Né(e) le ..... à Département : ..... Ville .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule .....

**Déclare sur l'honneur :**

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels ou usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le ..... Signature

Règlement effectué de \_\_\_\_ € pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_ mètres Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour le Maire de la Commune d'organisation.